

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

119944 par
cousine

Déclaration de Maladie : N° P19- 0016365

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1836 Société : RAM RETRAITE

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : SITOU KHATIA Date de naissance :

Adresse : 50 lot KHADIDJA oujda

Tél. : 05 21 820 500 Total des frais engagés : 343,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr KERZAÏ Mohammed
CHIRURGIEN
39 Bd Mohammed V - OUJDA
Tél 05 36 68 45 10

Date de consultation : 07/06/22

Nom et prénom du malade : SITOU KHATIA Age : 66

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Syndrome hémolytique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda Le : 07/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19- 0016365

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/14	CA		15000 Dr 39.	KERZAZI MOHAMMED CHIRURGIEN Bd Mohammed V OUJDA Tél 05 36 68 45 10

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE CLINIQUE INPE: 082037185 2, Bd. Med. Benhakhdar ATEL: 05 36 70 47 96	07/08/02	393,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

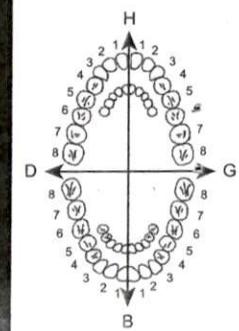
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F **DETERMINATION DU COEFFICIENT**
PROTHESES DENTAIRES **MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr KERZAZI Mohamed

CHIRURGIEN

Expert Assermenté

Près la Cour d'Appel d'Oujda

ICE : 001669855000097

39, Boulevard Mohammed V

Tél. : 05 36 68 45 10 - OUJDA



الدكتور كرزازي محمد

طبيب جراح

خبير ملحف

لدی محکمة الاستئناف بوجدة

شارع محمد الخامس

الهاتف : 05 36 68 45 10 - وجدة

Oujda, le 07/06/22 وحدة، في

Signature : KHATIA

22, 20 - Aspirine (S)

22, 40 Strept (S)

16, 60 - Sympet (S)

41, 80 - Albucar Syf (S)

39, 80 - Lanox (S)

22, 11 00 - Prilopel 300 (S)

39, 3, 80

PHARMACIE LA CLINIQUE
INPE: 082037
32, Bd. Med. Bel
OUJDA - TEL: 05 36 68 45 10

dar
7/96

Dr KERZAZI Mohamed
CHIRURGIE
39 Bd Mohammed V
Tel 05 36 68 45 10

6 118001 030
O TRILEPTAL® 300 mg
Comprimé pelliculé
PPV: 221.00 DH



PPV: 39DH20
PER: 03/25
LOT: L1163

orange-vanille

Veuillez lire **AVOCARDYL® 40 mg/ml** avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Adresssez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Veuillez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

- Qu'est-ce que SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet ?
- Comment prendre SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet ?
- Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QU' SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : AUTRES ABSORBANTS INTESTINAUX - code ATC : A07BC05.

Ce médicament contient une substance active : la diosmectite.

La diosmectite est une argile naturelle purifiée qui couvre la muqueuse digestive.

Ce médicament est indiqué dans le traitement :

- De la diarrhée aigüe chez l'enfant de plus de 2 ans en complément de la réhydratation orale, et chez l'adulte ;
- De la diarrhée chronique (de longue durée) chez l'adulte ;
- Des douleurs liées à des maladies fonctionnelles de l'intestin chez l'adulte.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet ?

Ne prenez jamais SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet :

- Si vous êtes allergique à la diosmectite ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Chez le nourrisson et l'enfant de moins de 2 ans : SMECTA ne doit pas être utilisé.

PER: 01/2021
LOT: 21E0712

3G SACHET B30

P.P.V: 52DH40

118000 811460

Enfants

SMECTA est réservé à l'enfant de plus de 2 ans, pour le traitement de la diarrhée aigüe. Il doit être administré en association avec l'administration précoce d'un soluté de réhydratation orale (SRO) afin d'éviter la déshydratation. La durée de traitement ne doit pas dépasser 7 jours.

Measures diététiques supplémentaires

Ce traitement est un complément des règles diététiques :

- Se réhydrater par des boissons abondantes, salées ou sucrées, afin de compenser les pertes de liquide dues à la diarrhée (la ration quotidienne moyenne en eau de l'adulte est de 2 litres),
- Continuer de s'alimenter pendant la diarrhée, en excluant certains aliments, particulièrement les légumes et fruits crus, les légumes verts, les plats épais, ainsi que les aliments ou boissons glacés,
- En privilégiant les viandes grillées, le riz.

Autres médicaments et SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet

La prise de ce médicament peut diminuer l'absorption des autres médicaments ingérés simultanément. Aucun médicament ne doit être pris au même moment que SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE.

Vous devez espacer la prise de SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE de celle d'un autre médicament de plus de 2 heures, si possible.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Grossesse et allaitement

SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE n'est pas recommandé pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Aucune étude sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'a été réalisée. Toutefois, l'effet attendu est nul ou négligeable.

PPV: 22DH20
PER: 04/24.
LOT: L1648



CTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable et contient :

l'administration précoce d'une surcharge chronique de chez l'adulte ; L'utilisation recommandée sans avis.

Adresssez-vous à votre médecin ou pharmacien pour tout conseil ou information.

3 g ORANGE-VANILLE :

- Si votre médecin vous a prescrit ce médicament, il contient une utilisation déconseillée.

... fructose, un syndrome de malabsorption sucre/sucrassure/galactose ... sucre/sucrassure/isomaltase (maladies héréditaires rares).

SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet.

Instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien si vous avez des questions.

Posologie

Traitement de la diarrhée aigüe :

Chez l'enfant : à partir de 2 ans : 4 sachets par jour pendant 3 jours puis 2 sachets par jour pendant 4 jours.

Chez l'adulte : En moyenne 3 sachets par jour pendant 7 jours. En pratique,

la posologie peut être doublée en début de traitement.

Autres indications :

Chez l'adulte : En moyenne 3 sachets par jour.

Mode et voie d'administration

Voie orale.

Le contenu du sachet d'origine est destiné à une utilisation.

Chez l'enfant : Le contenu est destiné à être dilué dans un biberon de 50 ml d'eau à réfrigérer et déglacé à un aliment semi-solide.

Chez l'adulte : Le contenu est destiné à être dilué dans un demi-verre d'eau.

Si vous avez des difficultés pour ouvrir le sachet, SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet, peut être ouverte avec un couteau.

La prise d'un sachet de SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE peut provoquer une diarrhée. Celle-ci disparaît en général lorsque la dose est diminuée ou que le traitement est arrêté. Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables qui peuvent survenir avec SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE sont listés ci-dessous par ordre de fréquence.

Fréquents (pouvant survenir jusqu'à 1 personne sur 10)

- Constipation

Peu fréquents (pouvant survenir jusqu'à 1 personne sur 100)

- Eruption

• Vomissements

Rares (pouvant survenir jusqu'à 1 personne sur 1000)

- Urticaire

Fréquence inconnue (ne peut pas être estimée sur la base des données disponibles)

Systral® Crème

PPV 16DH60
EXP 01/2027
LOT 100671

Manifestez par les signes suivants : malaise, gonflement du visage et de la tête, coller au corps. Si ce cas, vous devez consulter immédiatement

congestion et indésirable, parlez-en à votre pharmacien. Cela s'applique aussi à tout effet indésirable rencontré dans cette notice. Vous pouvez également déclarer ces effets indésirables via le système national de

RESTER SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet. Ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation. Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet

- La substance active est : Diosmectite 3,000 g
- Les autres composants sont : sucre monohydraté, saccharine sodique, arôme orange*, arôme vanille*.

*Composition de l'arôme orange : maltodextrine, saccharose, gomme arabique (E414), esters mono- et di- et cétyltriglycérides des mono- et diglycérides d'acides gras (E472), dioxyde de silicium (E551), parfum orange.

**Composition de l'arôme vanille : maltodextrine, saccharose, triacétate de glycérile (E1518), dioxyde de silicium (E551), alcool éthylique, lécithine de soja (E322), parfum vanille.

Qu'est-ce que SMECTA 3 g ORANGE-VANILLE, poudre pour suspension buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour suspension buvable en sachet.

Bolte de 30 sachets.

La dernière date à laquelle la notice a été révisée : 06/02/2019

Titulaire d'AMM / Fabricant :

MAPHAR

km 10, route cotière 111, Quartier Industriel, Zenata, Aïn Sebaâ, Maroc.

Sous-licence :

Ipsen consumer Healthcare
65, quai Georges Gorse, 92100 Boulogne-Billancourt.

Imp. AUDIR 40009285-01 06/2020 240X145

IPSEN

maphar
europharma